

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt huit septembre deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 21/09/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHE, Gérard BARRAUD, Martine TANDEAU de MARSAC, François ENGELIBERT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Catherine GAUTHIER, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON

EXCUSES : Alain FAUCHER, Dominique DUNAUD, Michelle MONDIT, Patrick DESCHARLES, Nadine MAGY, Béatrice DUFOUR, Monique REIX-BUSSY

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2011 – 114 : ELECTION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE SECTEUR SUD EST – MODIFICATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2008-057 relative à l'élection des représentants au syndicat énergies Haute-Vienne secteur Sud Est

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que, par délibération 2008-057, la Communauté de Communes de Noblat a élu deux titulaires et deux suppléants pour représenter la Communauté de Communes de Noblat au sein du Syndicat Energies Haute-Vienne secteur Sud Est.

Monsieur le Président expose que, Philippe VAN ROOIJ est un des deux membres titulaires et que ce dernier a démissionné de ces fonctions de conseiller municipal ce qui a également conduit à sa démission de conseiller communautaire.

Monsieur le Président propose que le conseil élise un nouveau titulaire en remplacement de Monsieur VAN ROOIJ.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Elit Alexandre MAZIN comme membre titulaire représentant la Communauté de Communes de Noblat au Syndicat Energies Haute-Vienne secteur Sud Est en remplacement de Philippe VAN ROOIJ.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

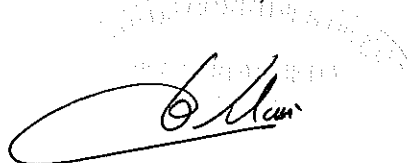
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 29 septembre 2011

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
Le: 03.10.11
Publié ou notifié
Le: 05.10.11.

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2011-114-ELECTION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE
SECTEUR SUD EST-MODIFICATION

Date de transmission de l'acte : 03/10/2011

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 03/10/2011

Numéro de l'acte : 2011-114 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110929-2011-114-DE

Date de décision : 29/09/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants